

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Parc des Expositions de Narbonne, sous la présidence de Monsieur Didier MOULY

Séance publique du 15 JUILLET 2020 à 17h00

Date de convocation : 08 juillet 2020

Délibération

N°C2020_75

Membres en exercice :	77
Votants :	76
Suffrages exprimés :	71
Pour :	71
Contre :	0
Abstention :	5

SECRETAIRE DE SEANCE : Cyrielle BOUISSET

PRESENTS

ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LAUR Gilles ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH OLIVIER ; PENET Yves ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; RIVEL Jean-Luc ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VITASSE Florence

EXCUSES

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Jean-François DARAUD à compter de l'élection du 4^{ième} Vice-Président

EXCUSES AVEC PROCURATION :

BASTIÉ YVES procuration à CHALULEAU Jean-Paul

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :

- A compter de l'élection du 5^{ième} Vice-Président
CODORNIU Didier procuration à TAURAND Francis
- LENOIR Alexia procuration à VERGNES Magali
- A compter de l'élection du 7^{ième} Vice-Président
FAURAN Jean-Paul procuration à FAGES Gilles
- A compter de l'élection du 9^{ième} Vice-Président
IBANES Alexandra procuration à PALMADE-GIMENEZ Muriel
- A compter de la délibération C2020_75
CHING Monique procuration à Monsieur PY Michel

N°C2020_75

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : INSTANCES COMMUNAUTAIRES – Fixation du nombre des autres membres du Bureau

VU l'arrêté préfectoral n°MACIT-INTERCO-2019-277 du 9 octobre 2019 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » et détermination de la composition du Conseil Communautaire et abrogation de l'arrêté préfectoral n°MCDT-INTERCO-2016-323 du 22 novembre 2016 modifié,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.

Dans ce contexte, il est proposé de fixer à 3 (trois) le nombre des autres membres du Bureau.

**Arrêté certifié exécutoire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture**

le : 15/07/2020

Et de sa publication le : 15/07/2020

Le Président



Didier MOULY

